

## CCIT, UDE, MDE... efficace triumvirat pour le territoire



Pour le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT 04), Roland Gomez, la signature de deux conventions de collaboration avec la Mission de Développement Économique (MDE 04), et l'Union

départementale des Entreprises (UDE 04), ambitionne deux objectifs. D'une part conforter les initiatives respectives de chaque institution, et d'autre part préciser leurs domaines d'intervention, « en consacrant notre volonté de travailler en parfaite intelligence et totale complémentarité avec nos partenaires naturels ». Pour la MDE, interlocuteur privilégié pour l'accueil d'entreprises nationales et internationales sur le département, il s'agit d'assurer la promotion de la circonscription des Alpes-de-Haute-Provence auprès des investisseurs, et de mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial essentiellement dans les filières agro-alimentaire, énergie, touristique et cosmétique. De plus, l'association s'engage à développer sur l'année en cours et sur le territoire, « 12 implantations d'entreprises extérieures susceptibles de créer des emplois durables ». Son président Daniel Margot, s'est félicité de cet accord « avec un membre fondateur historique », qui prévoit en outre un soutien administratif à titre gracieux et une dotation annuelle d'un montant de 90 000 au cours

de l'exercice 2017.

Concernant l'UDE, première organisation professionnelle du département qui fédère plus de 1 000 entreprises et 15 syndicats professionnels, son rôle consiste à assurer la promotion de la CCIT, et à favoriser la compétitivité des entreprises du territoire, la promotion de l'entrepreneuriat, et l'efficacité des réponses apportées aux besoins des PME/TPE. La convention prévoit le versement d'une contribution financière forfaitaire de 65 000 euros pour 2017. « C'est la vraie démonstration d'un travail collectif... l'idée c'est d'apporter aux entreprises une vraie plus-value au travers de notre savoir faire », a souligné le président Denis Vogade. Le rôle de l'UDE est également prépondérant dans la collecte de la taxe d'apprentissage indispensable à l'équilibre des centres de formation, et notamment « dans la montée en puissance » de l'Eco-Campus Provence qui comptabilise déjà plus de 150 apprenants.

Bernard AIGROT

